

Orientation (professionnelle et personnelle) et éthique

Jean Guichard

► **To cite this version:**

| Jean Guichard. Orientation (professionnelle et personnelle) et éthique. 2007. hal-03234331

HAL Id: hal-03234331

<https://hal-cnam.archives-ouvertes.fr/hal-03234331>

Preprint submitted on 10 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Référence de ce texte (publié en polonais)

Guichard, J. (2007). Poradnictwo zawodowe i życiowe a etyka. [Orientation – professionnelle et personnelle – et éthique]. In V. Drabik-Podgórnaj (Ed.), *Poradnictwo między etyka a technica [L'orientation entre éthique et technique]* (pp. 17-33). Kraków : Oficyna Wydawnicza Impuls.

Orientation (professionnelle et personnelle) et éthique

Jean Guichard

Résumé : « S’orienter » – orienter son existence – implique de s’engager dans des considérations d’ordre éthique. L’intention éthique peut être définie avec Ricoeur comme le souci de « vivre avec et pour autrui » dans des institutions justes. Dans la civilisation technologique, ce souci conduit à définir un principe fondamental de responsabilité relatif au maintien d’une vie authentiquement humaine sur terre (Jonas). Le plus souvent, la réflexion de l’individu quant à son orientation prend la forme d’un « questionnement » relatif à soi et aux contextes, dont la dimension éthique n’est pas développée. Cependant, dans la mesure où la conscience humaine est un processus trinitaire articulant les points de vue du « je », du « tu » et du « il/elle », l’individu qui réfléchit à son orientation est nécessairement conduit à autrui. Ces autrui sont généralement des proches. C’est la raison pour laquelle cette réflexion ne s’effectue souvent que sur le fond d’un « certain horizon d’examen éthique » : un horizon où seules sont affleurées les implications des choix individuels pour les autrui proches. Le passage de cet « horizon d’examen éthique » à « un processus d’examen éthique » s’effectue lorsque l’un des « tu » (ou le « je ») du dialogue interne (ou interindividuel) introduit explicitement le thème des conséquences possibles pour autrui (indéterminé) de l’engagement de l’individu dans telle ou telle option. Celui-ci en vient à se poser alors la question suivante : « Comment bien orienter ma vie dans la société humaine à laquelle j’appartiens ? » L’éthique professionnelle de conseillers d’orientation apparaît leur enjoindre d’aider leurs consultants à s’engager dans un tel processus d’examen éthique.

Introduction : éthique, éthique professionnelle et déontologie

Je voudrais défendre la thèse selon laquelle il existe un lien majeur entre « éthique » et « orientation ». Plus précisément, je voudrais tenter de montrer que « s’orienter » – orienter son existence – implique de s’engager dans des considérations d’ordre éthique.

Avant d’entrer plus avant dans mon exposé, je dois préciser que je ne parlerai pas de « déontologie professionnelle » et que je n’aborderai que marginalement certaines questions « d’éthique professionnelle ».

La déontologie désigne l’ensemble des devoirs liés à l’exercice d’une profession. Comme le rappelle Danièle Siroux (2004, pp. 474-475), ces devoirs sont définis en référence à des valeurs morales à vocation universelle : l’humanité, le désintéressement, la probité, l’honneur, la loyauté, la confraternité, etc. Ces devoirs, dont traite la déontologie, trouvent leur origine dans la dissymétrie de pouvoir entre le professionnel et l’usager. Ce dernier – compte tenu de la compétence technique du premier – est, de fait, placé sous sa dépendance. Dans le domaine

de l'orientation, cela pourrait permettre, par exemple, de le manipuler afin que ses « choix » aillent dans le sens des souhaits de telle ou telle institution. Les pratiques d'aide à l'orientation peuvent poser de nombreux problèmes déontologiques, allant de l'usage d'outils ou de méthodes discutables au manque de formation du conseiller, en passant par la question du secret professionnel, etc. Je n'aborderai pas ces questions.

Bien que ne traitant pas de l'éthique professionnelle, je serai conduit à l'évoquer. L'éthique professionnelle (voir Marie-Hélène Parizeau, 2004, pp. 696-697) s'interroge sur le rôle social de la profession, sur ses responsabilités, sur sa fonction, sur ses buts, sur son attitude face aux problèmes sociaux, culturels, ethniques, environnementaux, etc. Une interrogation prototypique de l'éthique professionnelle médicale est, par exemple, celle de savoir si un médecin peut donner la mort à un patient qui la réclame, sachant que la médecine est impuissante pour lui. Dans le champ de l'orientation, parmi les débats relevant de l'éthique professionnelle, on peut citer ceux relatifs à ce que l'on nomme aux Etats-Unis « *affirmative action* » et en France « discrimination positive ». Les professionnels de l'orientation doivent-ils se contenter d'observer le jeu des mécanismes sociaux qui aboutissent à la reproduction ou au renforcement des inégalités sociales (entre les plus puissants et les moins puissants, les plus riches et les moins riches, les hommes et les femmes, les communautés majoritaires et les communautés minoritaires, etc.) ou, au contraire, mettre en place des pratiques visant à y remédier ?

Traiter des problèmes d'éthique professionnelle suppose un dialogue pluridisciplinaire impliquant notamment les sciences humaines et sociales, les sciences politiques et le droit et, bien sûr, l'éthique. L'éthique professionnelle rencontre donc l'éthique : elle la présuppose. C'est la raison pour laquelle en examinant le lien entre « éthique » et « orientation », je serai conduit à aborder l'une des questions relevant de l'éthique professionnelle des conseillers d'orientation.

Mon intention est de montrer que le lien entre « éthique » et « orientation » est essentiel : « s'orienter » implique – au minimum – d'entrer dans certaines considérations relatives à autrui, constitutives de ce que l'on peut nommer un « horizon d'examen éthique ». Ma thèse sera que, dans le monde du risque où nous vivons, il est impératif pour celui qui s'oriente de passer de cet « horizon d'examen éthique » à une « éthique personnelle de responsabilité » à l'égard de la vie humaine de chacun.

Mon exposé s'organise de la manière suivante. Dans une première partie, j'esquisse une définition de l'éthique. Je m'y réfère à Paul Ricœur et au principe de responsabilité pour la civilisation technologique de Hans Jonas. Dans une deuxième partie, j'indique que la réflexion de l'individu quant à son orientation se présente souvent sous la forme d'un « questionnement technique » relatif à soi, dont la dimension éthique reste implicite. Dans une troisième partie, je rappelle que la conscience humaine constituant un processus trinitaire articulant le « je », le « tu » et le « il/elle », l'individu réfléchissant à son orientation est nécessairement conduit à autrui. Dans une quatrième partie, j'évoque la conséquence de la précédente observation : « s'orienter » renvoie à un certain horizon d'examen éthique, un horizon où sont au moins affleurés les implications des choix individuels pour les autrui proches. Dans la cinquième partie, je développe la thèse selon laquelle, dans nos sociétés industrialisées contemporaines, il importe d'un point de vue éthique, que la personne individuelle passe de cet « horizon d'examen éthique » à un processus d'examen éthique de son orientation personnelle et professionnelle. Dans une sixième partie, je propose une reformulation synthétique – une « reprise » – dans une perspective éthique des problèmes

sociétaux contemporains d'orientation. Dans une septième partie, j'examine cette « reprise » éthique que l'on peut formuler ainsi : « Comment bien orienter sa vie dans la société humaine à laquelle on appartient ? ». Je conclus en présentant l'implication de cette analyse s'agissant de l'éthique professionnelle des conseillers d'orientation : favoriser l'adoption par leurs consultants de l'éthique de responsabilité ainsi entendue.

1. Ethique

J'entends ici « éthique » dans le sens général d'une réflexion sur les principes d'une vie bonne et d'une vie juste¹. La question fondamentale de l'éthique est celle des finalités de l'agir humain : sur quels principes se fonder pour définir les finalités de ses actions et engagements ? L'éthique vise à définir des principes universels : des principes qui puissent être reconnus par toutes les sociétés et communautés humaines, par delà la diversité des modes de vie qui les caractérisent.

« L'intention éthique, note Paul Ricœur (2004, p. 694), à son niveau le plus profond de radicalité, s'articule dans une triade où le soi, l'autre proche et l'autre lointain sont également honorés : vivre bien, avec et pour les autres, dans des institutions justes² ». Quelques points de cette définition peuvent être soulignés. L'intention éthique primordiale est relative au « vivre ensemble ». Ce « vivre ensemble » n'est pas qu'un « vivre avec les autres ». Il est un « vivre pour eux ». Ce « vivre avec et pour autrui » implique des institutions justes.

Dans la civilisation technologique d'aujourd'hui, ce souci du vivre avec et pour les autres dans des institutions justes prend une acuité nouvelle. Hans Jonas le montre dans son ouvrage « *Le Principe de responsabilité. Recherche pour une éthique pour la civilisation technologique* ». Jonas formule ainsi ce principe de responsabilité : « Agis de telle façon que les conséquences de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » (Jonas, 1979, p. 36). Certes, Jonas souligne que « ce nouvel impératif s'adresse beaucoup plus à la politique publique qu'à la conduite privée » (p. 37). Cela n'exclut pas que l'individu examine son agir ou ses choix à la lumière d'un tel impératif.

¹ Je n'introduis donc pas de distinction entre la question des principes d'une vie bonne (dont traiterait l'éthique) et ceux d'une vie juste (dont traiterait la morale). Cette absence de distinction a une conséquence : les « moralités » de l'honneur (Rom Harré, 1984, pp. 236 et suivantes) ne me semblent constituer pas plus que des « ordres moraux » déterminés. Leur principe fondamental consiste à définir la vie bonne en référence à l'affirmation de certaines qualités propres à l'individu ou à sa communauté (l'un des problèmes moraux pour l'individu pouvant être, par exemple, d'augmenter sa puissance d'agir ou de se réfréner d'agir). De telles moralités de l'honneur ont donc pour objet « la volition ». N'impliquant pas la délibération, elles ne s'interrogent pas sur l'universalité de leur principe fondamental. Une telle absence de délibération critique à propos de leur principe fondamental leur enlève, me semble-t-il, le caractère d'éthique.

Je ne reprends pas non plus la distinction que Paul Ricœur (1990 et 2004) établit entre éthique et morale : la première se trouvant en quelque sorte à la fois « avant » et « après » la seconde. Pour Ricœur, la morale traite des normes, autrement dit des principes du permis et du défendu et du sentiment d'obligation, face subjective du rapport d'un sujet à des normes. « L'éthique antérieure pointant vers l'enracinement des normes dans la vie et dans le désir, l'éthique postérieure visant à insérer les normes dans des situations concrètes » (Ricœur, 2004, p. 689). Les normes trouvent leur fondement dans une réflexion éthique qui lui est antérieure (une « métamorale »). En même temps, pour orienter concrètement sa conduite, l'individu doit délibérer à propos de ces règles (cette délibération le conduisant à s'interroger à nouveau sur les principes éthiques au fondement des règles morales). Bien que cette distinction me paraisse très stimulante pour la réflexion, elle ne me semble pas indispensable pour esquisser cette réflexion sur le lien entre « orientation » et « éthique ».

² Cette définition a été développée par Paul Ricoeur (1990), dans le chapitre 7 de « Soi-même comme un autre ».

La réflexion de Jonas est consonante avec les analyses de sociologues contemporains telles celles de Ulrich Beck. Dans son ouvrage « *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité* » (2000), ce dernier souligne qu'un des faits nouveaux, produits par notre civilisation, ce sont les risques majeurs que certaines de nos technologies font courir à l'humanité. Antérieurement, il existait des risques naturels dont le récent « tsunami » en Asie est un exemple. Désormais, il existe aussi des risques technologiques majeurs, dont les catastrophes de Tchernobyl et de Bhopal sont des exemples paradigmatiques. Ces risques ne sont pas que technologiques. Ils sont aussi sociaux, culturels, génétiques et écologiques.

Un film récent - « *Le cauchemar de Darwin* » - donne une illustration exemplaire de ces risques écologiques. Ce film montre comment un événement fortuit – l'introduction d'un gros poisson carnivore (la perche du Nil) dans un lac africain – a eu des conséquences multiples, dans l'ensemble catastrophiques, pour les riverains du lac : disparition progressive de toute vie aquatique, famine, développement du SIDA, accroissement de livraisons de matériel militaire pour les guerres ethniques, etc. Deux points de ce film sont particulièrement intéressants pour notre réflexion. En premier lieu, il montre la multiplicité des effets de cette catastrophe écologique dans les domaines les plus divers (et parfois très lointains et inattendus : comme l'emploi offert à des pilotes russes). Ce film nous convainc que ces effets ne sont pas fortuits : ils sont « logiques », quasi « nécessaires » dans le contexte économique, industriel, social et politique où ils se déroulent. En second lieu, ce film montre que chacun, dans cette affaire, n'a fait que faire ce qu'il était pour lui raisonnable de faire (l'industriel a ouvert une usine, le pêcheur misérable est parti à la pêche au risque de sa vie, les experts européens ont vérifié les conditions d'hygiène, etc.). Or, la conjonction de ces décisions – toutes individuellement raisonnables – produit cette catastrophe...

Cependant, l'existence même de ce film manifeste un autre phénomène : la conscience croissante de l'individu occidental contemporain de sa responsabilité individuelle et collective vis-à-vis du monde où il vit. Dans la dernière période, il semble bien en effet que ce dernier ait commencé à prendre la mesure de sa responsabilité vis-à-vis non seulement de ses contemporains, mais aussi des générations futures. L'historien François Hartog (2003) postule que nous serions ainsi entrés dans un « nouveau régime d'historicité », c'est-à-dire dans un nouveau mode d'articulation du passé, du présent et du futur. Dans celui-ci, qu'il nomme « le présentisme », nous mettrions désormais l'accent sur le présent : concrètement, nous doutons du « progrès », nous ne pensons plus que le futur sera nécessairement meilleur ou qu'il nous donnera la clé du présent. Ce « présentisme » consiste en une extension du présent à la fois vers le passé et vers le futur. Ainsi, nous soulignons désormais notre responsabilité vis-à-vis du passé (par des activités présentes de préservation du patrimoine, de la diversité des espèces, par des commémorations de tous ordres et, plus particulièrement encore, des événements du dernier siècle où l'homme a donné la mesure de sa barbarie, etc.). De même, nous nous interrogeons sur le monde que nous allons laisser à nos héritiers (à l'occasion, par exemple, de conférences mondiales et de traités comme celui de Tokyo).

Le développement d'organisations promouvant le « commerce équitable » peut être interprété comme une manifestation concrète dans le monde de l'économie et du travail globalisé de la prise de conscience de notre responsabilité vis-à-vis d'autrui. Comme on le sait, ces organisations se préoccupent d'aider les paysans d'Afrique ou d'Amérique latine à développer des cultures de qualité (café, cacao, canne à sucre, coton, etc.) qu'elles leur achètent à un prix équitable (à un prix qui leur permet non seulement de survivre, mais aussi de développer des conditions de vie décente : écoles pour les enfants, eau potable, dispensaires, etc.). Ces mêmes organisations mettent par ailleurs en place des réseaux de contrôle des circuits de distributions

et de transformations des produits en question, dont elles organisent la commercialisation. De telles organisations me semblent agir conformément à l'impératif éthique d'aujourd'hui tel que l'a formulé Hans Jonas.

2. S'orienter

De telles considérations éthiques ne sont généralement pas développées par l'individu de « la société du risque » réfléchissant à son orientation. Le plus souvent, le problème des « choix d'orientation » (scolaire, professionnelle, mais aussi : personnelle) est conçu comme une simple question « technique » : comment procéder pour bien choisir ? Pour bien se décider ? Les considérations éthiques restent implicites.

Le plus souvent, cet « individu incertain » (Ehrenberg, 1995) se demande, de manière globale, quelles attentes, valeurs et intérêts il aimerait voir satisfaits et dans quels domaines, ses capacités actuelles ou potentielles lui donnent des chances de réussir. Pour y répondre, il se réfère souvent – sans trop de recul critique – aux grands modèles de la vie réussie qui prévalent dans le monde qui l'entoure. Ce peut-être, par exemple, de faire une belle carrière professionnelle, d'avoir une famille et des enfants qui réussissent bien ou encore de dédier son existence à aider les autres. Concrètement, cet individu se détermine dans des formes de questionnement et selon des dimensions déterminées par les systèmes qu'il fréquente. Par exemple, l'élève se pose la question de son orientation en se référant avant tout à des dimensions scolaires : « dans quelles disciplines faut-il être bon et intéressé pour réussir dans telle ou telle profession ? »

Ces problèmes de « techniques de décision » renvoient cependant à une interrogation fondamentale : « que veux-je faire de ma vie ? ». Or, cette interrogation ouvre le chemin vers des considérations éthiques. Et ceci à un double niveau. D'une part, celui de la réponse qu'on se propose d'y apporter : « qu'est-il bien que je fasse de ma vie ? ». Mais, plus fondamentalement, cette interrogation suppose d'être considérée en tant que telle – en tant qu'interrogation – dans une perspective éthique : « est-ce bien ainsi (ou : est-ce seulement ainsi) qu'il convient de se poser la question de son orientation ? » Pourquoi, par exemple, ne pas se poser cette autre question : « que ma communauté attend-t-elle que je fasse pour elle de ma vie ? ». D'un point de vue éthique, ces deux manières de formuler la question de l'orientation sont-elles équivalentes ?

3. Personne et forme trinitaire de conscience de soi

Par l'opération même de réflexion qu'il conduit sur « l'orientation à donner à sa vie », l'individu est conduit à « autrui ». Il constate qu'il n'est pas solitaire, qu'il est le « produit » de multiples relations à autrui et qu'il ne peut mener cette réflexion qu'en convoquant le point de vue d'autrui.

Génétiquement, l'individu est le produit de la relation entre deux humains³. Psychologiquement, il est le produit de diverses symbioses psychologiques où les interactions et les interlocutions – mettant en œuvre notamment certains jeux de langage – avec un autre

³ Serait-il le produit d'un clonage, que cet individu serait encore le produit de la relation. Il le serait même plus encore. En effet, d'un côté, en tant que clone, il est le double génétique du produit d'une relation antérieure. D'un autre côté, l'opération de clonage elle-même introduit un tiers : le « cloneur » avec une technique qui constitue la « cristallisation » d'une multitude de relations antérieures qui furent à l'origine d'un savoir scientifique et de cette technique.

(avec d'autres) l'on conduit à se construire ainsi : se tenant et se conduisant ainsi, parlant ce langage, se représentant ainsi ses émotions, se rapportant à lui-même ainsi, etc. Ces caractéristiques ont pour origine la néoténie humaine : les êtres humains naissent « prématurés ». Leur survie et leur développement physique et psychologique dépendent fondamentalement d'autrui : cette relation essentielle à l'autre conduit l'individu à se construire « ainsi », dans un certain univers symbolique.

Cet individu qui s'interroge sur l'orientation à donner sa vie se sait fondamentalement « être relationnel ». « Être relationnel » doit être entendu au sens fort : la relation à autrui est constitutive de ce que l'individu humain est. Cet autrui est non seulement cet autre individu humain avec lequel « je » dialogue, mais il est aussi ce « tu » du dialogue interne avec lequel « je » débat et argumente. Cet autrui, c'est aussi cet « il/elle » que « je » est lorsque deux « tu » dialoguent à son sujet, que ces « tu » soient réels ou qu'ils soient des « tu » d'un dialogue interne (et bien sûr, ce « il ou elle » est aussi ce tiers auquel « nous » (« tu » et « je ») pouvons faire référence à l'occasion de tel ou tel dialogue).

Pour nommer cet individu humain dans sa dimension fondamentalement relationnelle, il me semble convenable d'adopter le terme commun à Charles Sanders Peirce (1931-1935 : 5.421) et à Francis Jacques (1982) : celui de personne. La personne désigne ce dialogue trinitaire – intra ou interindividuel – fait d'une circulation incessante entre les trois positions du « je », du « tu » et du « il/elle ». L'autre est toujours présent : ce que je « te » dis, je « me » le dis à moi-même en me plaçant à « ton » point de vue en « moi ». Ce processus trinitaire est constitutif de la conscience de soi humaine : celle-ci est ce processus trinitaire même.

4. « S'orienter » renvoie à un certain horizon d'examen éthique

Le lien entre éthique et orientation trouve ainsi son origine subjective dans ce fonctionnement trinitaire de la conscience de soi. L'individu humain qui s'interroge sur ce qu'il veut faire de sa vie se demande par exemple : Que pensent-« ils » (par exemple : ceux qui comptent pour moi, mes parents, etc.) de mon désir de se réaliser dans cette carrière professionnelle ? Quelles conséquences cet engagement pourrait-il avoir pour eux ? Ne pourrait-il pas me dire que ... ? Je leur répondrais alors ... ? Etc.). Ainsi, l'individu humain qui réfléchit à « que faire de sa vie ? » est-il toujours conduit à s'interroger sur les implications probables de ses décisions pour autrui (et cela même quand il conclut « qu'autrui n'importe pas pour lui »).

Formellement, « s'orienter » (conduire une réflexion sur son futur professionnel et personnel), c'est s'engager dans un processus de dialogue (interne ou interindividuel) trinitaire mettant en tension les points de vue du « je », du « tu » et du « il/elle ». S'agissant de ses contenus psychologiques, ce dialogue trinitaire consiste à examiner du point de vue d'autrui telle ou telle intention, tel ou tel engagement possible, et à engager un dialogue à ce sujet avec ces divers « autrui » (internes ou externes).

Compte tenu de la nature même de cette réflexion, l'individu qui « réfléchit » à son avenir a donc nécessairement conscience que ses engagements en tant qu'individu, que « ses choix individuels », que ses « projets » impliquent autrui. (Ceci reste a fortiori vrai lorsque l'individu qui s'oriente conclut : « c'est moi qui m'oriente. Je ne tiens pas compte de ce que pense tel ou tel ». Prendre une telle position consistant à disqualifier la position du « tu », c'est en effet souligner son existence).

Les autrui concrets ainsi convoqués sont généralement des proches. Le dialogue interne peut, par exemple, prendre la forme suivante : « si je m'engageais dans cette voie, mon père pourrait me dire... Mais, je lui répondrais que... Il me dirait alors que... Etc. ». La dimension éthique du processus « s'orienter » n'est alors qu'effleurée. « L'autre lointain » ou les « institutions justes », dont parle Ricœur, ne sont pas évoqués. C'est la raison pour laquelle on peut dire que cette réflexion s'effectue en relation avec un certain « horizon d'examen éthique ». Il s'agit d'un examen éthique dans la mesure où le « bien vivre avec autrui » est effectivement présent. La considération du point de vue d'autrui (certes en l'occurrence : « seulement » de ces autrui proches) introduit l'individu à des interrogations d'ordre éthique : est-ce bien pour (cet) autrui (que je m'engage dans telle voie) ? Est-ce bon ? Est-ce juste ? Il ne s'agit cependant pas plus que d'un horizon d'examen éthique dans la mesure où le « pour autrui » n'est pas nécessairement présent, pas plus que les autrui lointains ou les institutions justes.

5. De l'horizon d'examen éthique à l'examen éthique de l'orientation personnelle et professionnelle

Dans nos sociétés, les « implications des choix individuels pour la vie d'autrui » dépassent le cercle des proches. Ces choix renvoient à la question de la responsabilité humaine, individuelle et collective. C'est la raison pour laquelle « l'horizon d'examen éthique » peut se transformer en « examen éthique ». Cela advient à chaque fois que l'un des « tu » (ou le « je ») du dialogue interne (ou externe) introduit explicitement le thème des conséquences possibles ou probables pour « d'autres êtres humains indéterminés » de l'engagement dans telle ou telle option. Cela peut donner lieu à des dialogues comme celui-ci :

« - Si tu t'engages dans des études bancaires, ne risques-tu pas d'exercer une activité où l'on attendra de toi que tu fasses des offres de crédit à des personnes ne pouvant ensuite y faire face ?

- Des études bancaires peuvent me conduire à travailler à des institutions – comme la banque mondiale – dont l'un des objectifs est de mettre au point des programmes de développement de régions déshéritées ».

Il s'agit alors d'examiner au point de vue des finalités éthiques les objectifs – notamment professionnels – qu'on peut se donner dans la vie. Un tel examen n'est généralement pas aisé. En effet les liaisons entre « objectifs personnels » et « finalités humaines » sont complexes. Par exemple, des compétences développées dans le domaine des relations humaines peuvent être mises au service de l'émancipation de groupes humains ou au contraire de leur asservissement (manipulations, etc.).

Les analyses de Ulrich Beck ou de Hans Jonas conduisent néanmoins à souligner l'importance capitale pour l'humanité du développement de cette perspective éthique toujours impliquée – certes, à minima : sous la forme d'un « horizon d'examen éthique » – dans le processus de réflexion trinitaire sur l'orientation à donner à sa vie.

6. Reprendre et développer dans une perspective éthique les problèmes sociétaux d'orientation

Ce développement peut passer, notamment, par une reprise – une reformulation – dans une perspective éthique des « problèmes sociétaux d'orientation contemporains ». J'appelle « problème sociétal d'orientation » la forme que prennent les interrogations d'orientation professionnelle et personnelle, à un moment donné, dans une société donnée. Cette forme

dépend d'un ensemble de facteurs idéologiques, culturels, économiques, etc., mais plus particulièrement encore, des modes d'organisation du travail et de l'école ainsi que des « règles » de répartition des emplois.

L'individu des sociétés industrialisées contemporaines peut être confronté à trois grands types de problèmes sociétaux d'orientation. On peut les énoncer ainsi :

- Quelle formation choisir, compte tenu de mes résultats scolaires et de mes attentes (personnelles et familiales) relatives à ma future insertion sociale et professionnelle ?
- Comment faire le bilan de mes diverses expériences et définir de projets personnels et professionnels ?
- Comment faire face aux multiples transitions marquant le cours de mon existence ?

Tous les jeunes des sociétés industrialisées sont amenés à se poser la première de ces questions. Elle correspond au problème sociétal d'orientation dans des organisations scolaires complexes. La deuxième question concerne plutôt des adultes qui se trouvent dans une position telle qu'ils peuvent avoir une certaine maîtrise de leur vie professionnelle et personnelle (pour leur dire vite : se trouvant sur le segment primaire du marché de l'emploi⁴, ils ont la possibilité d'envisager une carrière professionnelle). La dernière question est, pour sa part, plutôt celle d'individus dans une situation précaire (se trouvant sur le segment secondaire du marché de l'emploi), dont la vie professionnelle est faite d'une succession d'emplois divers, souvent peu qualifiés, de périodes de chômage, de travaux à temps partiel imposé, etc.

Ces trois questions peuvent être synthétisées sous la forme d'une interrogation plus générale : « comment bien orienter sa vie dans la société humaine à laquelle on appartient ? » Une telle interrogation constitue une reprise de ces questions, c'est-à-dire une synthèse contemporaine de ces problèmes sociétaux. Elle les « reprend », c'est-à-dire elle les interprète dans une certaine perspective : en l'occurrence, la perspective d'une orientation éthique.

7. « Comment bien orienter sa vie dans la société humaine à laquelle on appartient ? » : reprise éthique des problèmes sociétaux contemporains d'orientation

Trois points de cette reprise éthique des problèmes sociétaux contemporains d'orientation peuvent être soulignés.

Premièrement, cette interrogation renvoie bien au problème d'orientation, tel qu'il se pose dans le cadre de sociétés de type individualiste, comme le sont les sociétés industrialisées d'aujourd'hui (Cf. Elias, 1987, 1991 et Hofstede, 1991). C'est l'individu qui se pose la question de l'orientation de sa vie. Néanmoins, on l'a vu, il ne peut l'examiner qu'en tant que personne (fonctionnant sous un mode trinitaire). Dans nos sociétés, la question actuelle de l'orientation est celle d'une « personne individuelle ».

⁴ La théorie de la segmentation considère qu'il n'existe pas un marché de l'emploi unifié, mais que celui-ci est segmenté. Les travailleurs passent difficilement d'un segment à l'autre. Le segment primaire est celui des emplois demandant une formation technique ou professionnelle solide. Ceux qui se trouvent sur ce marché sont plutôt des hommes nés dans le pays. Ils occupent généralement des fonctions « centrales » dans les entreprises : relativement polyvalents, ils assurent la pérennité de l'entreprise par delà les aléas de la conjoncture. Le segment secondaire est celui des activités professionnelles qui ne demandent qu'une formation réduite. Ce segment est occupé principalement par des femmes, des jeunes et des immigrés. Ils occupent souvent des fonctions « périphériques » : les entreprises les recrutent quand la conjoncture est bonne et les licencient dès qu'elle se dégrade.

Deuxièmement, cette « personne individuelle » vit dans une société déterminée. Certes, cette société est humaine : elle est une certaine détermination d'un monde humain. Néanmoins, en tant que société particulière, elle détermine pour la personne individuelle réfléchissant à son orientation ce que Charles Taylor nomme un « espace d'orientation morale ». Comme ce dernier l'observe (1998, p. 56), « ma définition de moi-même s'entend comme une réponse à la question : 'qui suis-je ?' Et cette question trouve son sens originel dans le dialogue entre locuteurs. Je définis qui je suis en définissant d'où je parle, dans la généalogie, dans l'espace social, dans la géographie des statuts et fonctions de la société, dans mes relations intimes avec ceux que j'aime, et aussi, de façon capitale, dans l'espace d'orientation morale et spirituelle à l'intérieur duquel je vis mes relations les plus importantes qui me définissent ». Fondamentalement, l'être humain ne peut orienter sa vie qu'en référence à certaines valeurs. Mais ses jugements de valeurs s'effectuent sur un certain horizon préexistant de significations qui définissent certains « biens » de la vie ordinaire (authenticité, épanouissement de soi, allégeance à une communauté, etc.) : des biens ordinaires qui sont caractéristiques d'une société ou d'une communauté particulière.

Troisièmement, cette société s'inscrit dans l'humanité dans son ensemble. La personne individuelle des sociétés inscrites dans une économie et des échanges (de tous types) mondialisés ne peut manquer d'être sensible à la particularité de ses « biens ordinaires » qui l'orientent vers « ce qu'il est bien d'être » dans sa société (ou dans sa communauté). Cette personne peut ainsi être amenée à différencier certains « biens élevés » distincts des « biens ordinaires ». Ces « hyperbiens » renvoient à des valeurs telles que le respect de la vie d'autrui, l'égalité, la liberté, etc. La personne est ainsi amenée à s'interroger sur ce qu'il est juste de faire. Or, le premier impératif de ce qu'il est « juste de faire » apparaît être aujourd'hui celui que Hanz Jonas énonce : s'attacher à « garantir la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre ».

Conclusion : conséquence dans le domaine de l'éthique professionnelle des conseillers d'orientation

Au terme de ce bref exposé relatif au lien entre éthique et orientation, je souhaiterais d'abord en rappeler les étapes, avant que d'en indiquer une conséquence s'agissant de l'éthique professionnelle des conseillers d'orientation.

J'ai d'abord défini l'intention éthique, en me référant à Ricoeur, comme le souci de « vivre avec et pour autrui » dans des institutions justes. Reprenant Jonas, j'ai relevé que, dans la civilisation technologique, ce souci conduit à définir un principe fondamental de responsabilité relatif au maintien d'une vie authentiquement humaine sur terre.

J'ai ensuite observé que, le plus souvent, la réflexion de l'individu quant à son orientation prend la forme d'un « questionnement » relatif à soi et aux contextes, dont la dimension éthique n'est pas développée. Cependant, dans la mesure où la conscience humaine est un processus trinitaire articulant les points de vue du « je », du « tu » et du « il/elle », l'individu qui réfléchit à son orientation est nécessairement conduit à autrui. Ces autrui sont généralement des proches. C'est la raison pour laquelle cette réflexion ne s'effectue souvent que sur le fond d'un « certain horizon d'examen éthique » : un horizon où seules sont affleurées les implications des choix individuels pour les autrui proches.

J'ai enfin relevé qu'un passage de cet « horizon d'examen éthique » à « un processus d'examen éthique » est possible. Il s'effectue lorsque l'un des « tu » (ou le « je ») du dialogue interne (ou interindividuel) introduit explicitement le thème des conséquences possibles pour autrui (indéterminé) de l'engagement de l'individu dans telle ou telle option. Celui-ci en vient alors à traiter l'interrogation suivante : « Comment bien orienter ma vie dans la société humaine à laquelle j'appartiens ? »

Une conséquence apparaît devoir être tirée de ces observations, s'agissant de l'éthique professionnelle des conseillers d'orientation. Le principe de responsabilité que définit Jonas, le souci de « vivre avec et pour » dans « des institutions justes », qu'indique Ricoeur, apparaissent en effet leur enjoindre de favoriser le développement, chez les personnes qui les consultent, de ce processus d'examen éthique de leurs intentions d'orientation. Un tel développement passe par la reprise des « problèmes sociétaux d'orientation contemporains » sous la forme de l'interrogation éthique qu'on vient de mentionner.

Jeremy Rifkin, dans un ouvrage récemment paru, nous donne, me semble-t-il, une formule synthétique de ce que peut signifier aujourd'hui ce « bien orienter sa vie ». Il écrit : « la famille humaine se trouve devant une tâche inachevée : l'adoption d'une 'éthique personnelle' de responsabilité à l'égard de vastes communautés de vie qui constituent la Terre. En dernière analyse, si l'on veut vraiment changer les choses, il faut que l'engagement en faveur des autres êtres humains, nos semblables, et notre biosphère commune soit le fruit d'un profond sentiment personnel en même temps que l'objet d'une législation collective » (Jeremy Rifkin, 2005).

Bibliographie

- Beck, U. (1986). *Risikogesellschaft. Auf dem Weg eine andere Moderne* (Risk society: towards a new modernity). Frankfurt am Main: Suhrkamp Verlag.
- Beck, U. (2000). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion (Champs).
- Dufour, Dany-Robert (2005). *On achève bien les hommes. De quelques conséquences actuelles et futures de la mort de Dieu*. Paris : Denoël – Médiations.
- Ehrenberg, A. (1995). *L'individu incertain*. Paris : Hachette Littératures.
- Elias, N. (1987). *Die Gesellschaft der Individuen*. Francfort am Main : Suhrkamp Verlag.
- Elias, N. (1991). *La société des individus*. Paris : Arthème Fayard.
- Guichard, J. (2004). Comment élaborer scientifiquement la question de société : « s'orienter tout au long de la vie » ? *Psychologie du Travail et des Organisations*, 10, 233-247.
- Guichard, J. (2004). Se faire soi. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 33, 499-534.
- Guichard, J. (2005). Life-long self-construction. *International Journal for Educational and Vocational Guidance*, 5 (in press).
- Guichard, J., & Huteau, M. (2005) *Psychologia orientacji i poradnictwa zawodowego*. Kraków, Pol. : Impuls.
- Guichard, J., & Huteau, M. (2005). *L'orientation scolaire et professionnelle*. Paris : Dunod.
- Harré, R. (1984). *Personal Being. A Theory for Individual Psychology*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Hofstede, G. (1991). *Cultures and organizations, software of the mind. Intercultural cooperation and its importance for survival*. London: HarperCollinsBusiness.
- Jacques, F. (1982). *Différence et subjectivité*. Paris : Aubier.
- Jonas, H. (1977). *Das Prinzip Verantwortung. Versuch einer Ethik für die technologische Zivilisation*. Frankfurt : Insel.
- Jonas, H. (1990). *Le principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*. Paris : Editions du Cerf.
- Parizeau, M. H. (2004). Ethique appliquée. In M. Canto-Sperber (Ed.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* (Vol I, pp. 694-701). Paris : PUF.
- Peirce, C. S. (1931-35). *Collected papers edited by C. Hartshorne & P. Weiss* (Vol. I-VI). Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Editions du Seuil.
- Ricœur, P. (2004). Ethique ; de la morale à l'éthique et aux éthiques. In M. Canto-Sperber (Ed.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* (Vol I, pp. 689-694). Paris : PUF.
- Rifkin, J. (2005). *Le rêve européen*. Paris : Fayard.
- Siroux, D. (2004). Déontologie. In M. Canto-Sperber (Ed.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* (Vol I, pp. 474-477). Paris : PUF.
- Taylor, C. (1989). *Sources of the self: the making of the modern identity*. Cambridge, Mass: Harvard University Press.
- Taylor, C. (1998). *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*. Paris : Editions du Seuil.